

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2014

<u>Présent-e-s :</u>	M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	Président
	M.	Pierre	Barbey	BA	Vice-président
	Mme	Muriel	Devins	LR+	Secrétaire
	M.	Philippe	Heimo	MCG	Membre
	Mme	Marceline	Barrillier	LR+	Conseillère
	M.	Bernard	Boymond	DCe	Conseiller
	M.	Christophe	Cortiglia	DCe	Conseiller
	M.	Nicolas	Dewaele	DCe	Conseiller
	M.	Daniel	Fischer	DCe	Conseiller
	M.	Christian	Hottelier	BA	Conseiller
	M.	Luc	Lavarini	DCe	Conseiller
	M.	Jean-Claude	Marchand	LR+	Conseiller
	Mme	Laurence	Nicolet	BA	Conseillère
	Mme	Francine	Parisod Nicolet	DCe	Conseillère
	M.	Ginior	Rana Zolana	LR+	Conseiller
M.	Olivier	Sauty		Membre indépendant	
M.	Alain	Walder	DCe	Maire	
Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	Adjointe	
Mme	Helen	Schneuwly	LR+	Adjointe	
M.	Claude	Crottaz		Secrétaire général	
<u>Excusé-e-s :</u>	Mme	Sylviane	Schrag	DCe	Conseillère
<u>Procès-verbaliste :</u>	Mme	Frédérique	Barbe		

BA : Bardonnex Alternative
 DCe : Démocrate chrétien et Entente
 LR+ : Libéral, Radical et Plus
 MCG : Mouvement citoyens genevois

M. A. Krasnosselski, président, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et au public. Il excuse l'absence de Mme S. Schrag et ouvre la séance à 20h35 par ces quelques mots :

« Monsieur le maire, cher Alain, Mesdames les adjointes, chères Béatrice et Helen, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, chères et chers collègues, Madame, Monsieur de l'administration communale, chère Frédérique et cher Claude, cher public,

Au mois de mai dernier, chères et chers collègues, vous m'avez accordé votre confiance en m'élisant à l'unanimité à la présidence du Conseil municipal. J'en suis honoré et vous en remercie chaleureusement. J'éprouve une profonde émotion et prends en même temps la mesure de la responsabilité de cette fonction prestigieuse, celle du premier citoyen de la commune. Je tiens tout d'abord à saluer le travail accompli par mon prédécesseur, Ginior Rana Zolana, qui a conduit les séances du conseil avec sérénité, impartialité et respect envers toutes les sensibilités ici présentes. Je m'engage à poursuivre dans la même voie, avec bonheur et enthousiasme et avec la détermination de faire avancer les projets, au service de nos concitoyens.

C'est peut-être l'ironie du sort, mais certainement pas le fruit du hasard – vous avez élu à ce poste et deux années de suite des ex-réfugiés, devenus citoyens à part entière de la République et Canton de Genève et de ce merveilleux pays qu'est la Suisse. Tant Ginior que moi-même portions le lourd fardeau des exactions et privations d'un autre monde et d'une autre époque qui ne sont, hélas, pas encore révolues. Nous avons eu la chance d'atteindre le rivage de la liberté et d'apprendre la signification profonde de la démocratie dans son expression la plus aboutie possible, telle qu'elle se pratique dans ce pays. Je vous assure que chaque jour j'en mesure la portée et l'importance. Par ailleurs, je me fais un devoir de rappeler, chaque fois que cela s'avère nécessaire, à quel point la démocratie est un privilège acquis de haute lutte, mais également un bien fragile qu'il faut défendre et parfaire dans un éternel recommencement !

Il y a 10 ans presque jour pour jour, mon épouse et moi-même nous installions à Landecy. Le hasard, encore lui, a voulu que notre maison se trouve juste à côté de la demeure de Malou et d'Alfred Barthassat. Ils sont devenus spontanément en quelque sorte notre marraine et parrain, en nous faisant découvrir la commune, son histoire, plusieurs de ses habitants. Quelques jours seulement après notre arrivée, avait lieu la fête du village et nous nous sommes empressés d'y prendre part. C'est ainsi que nous avons fait la connaissance d'Alain et de son épouse, des Micheli qui étaient les hôtes de la fête cette année-là, de Bernard et Christine Boymond, des Cortiglia, des Haeberlin, des Steiger, des Roguet, des Rossi et de tant d'autres. Les uns et les autres parlaient avec enthousiasme de la commune et j'étais épaté par tant de dévouement passionné. Plus tard, j'ai rencontré d'autres habitants des autres villages, tous amoureux de leur commune et, de près ou de loin, investis dans les diverses associations et actions publiques. J'en ai attrapé le virus et me voilà embarqué dans l'aventure du Festiverbant, formidable émulation d'amour de la musique rock, mais encore une arche de bonnes volontés et de solidarités entre gens qui ne se seraient probablement jamais côtoyés autrement. Ce fut aussi l'occasion de faire la connaissance de Luc Barthassat, notre Conseiller d'Etat, mais aussi de Sylviane et Roger Schrag, de Daniel et Stef Fischer, des Mabut, de Béatrice Guex-Crosier et de ses enfants, de Michel et Anne Studer, des Blondin, de Muriel Devins, de Nicole Mouty et tant d'autres, qui œuvrent à la réussite de cette formidable aventure année après année.

Par la suite, en multipliant les contacts, en apprenant encore davantage l'histoire de ce lieu si particulier, j'ai décidé de m'investir moi aussi et d'apporter ma modeste contribution à la gestion du bien public communal. Cet engagement correspond à ma conception de la responsabilité citoyenne, telle qu'elle m'a été insufflée par mes parents auxquels je rends ici un hommage appuyé ! Je tiens également à remercier ma chère épouse Ellen, qui m'a encouragé et m'a soutenu et me soutient toujours dans cette démarche.

A la fin de la présente législature, j'aurai accompli 7 ans de présence au Conseil municipal. Je parlerai plutôt d'un véritable apprentissage : fonctionnement des institutions, niveaux de compétence – canton / communes, les rouages de l'administration cantonale, jalouse de ces prérogatives, qui veille, mais qui entrave aussi en rendant le travail au bout de la chaîne – au niveau de la commune – lent, fastidieux, frustrant, enfin le travail en commissions, qui oblige à s'informer constamment, et sur les sujets les plus divers, afin de pouvoir donner un avis.

Mais aussi et encore l'apprentissage de la Constitution, loi fondamentale qui édicte les droits et obligations des citoyens. Je vous assure, c'est formidable d'avoir une Constitution !

Nous entamons donc la dernière année de l'actuelle législature et, qui plus est l'émanation de l'ancienne Constitution. J'ose espérer que nous tous ici présents allons continuer à œuvrer aux projets en cours et à venir avec autant de dynamisme, jusqu'à la fin de notre mandat. Il y va de notre responsabilité et de notre crédibilité envers tous ceux qui nous ont élus, mais aussi envers ceux qui reprendront le flambeau dès juin 2015, en continuant ce que nous avons fait.

Certes, nous ne pourrons pas tout accomplir, mais faisons avancer les projets importants : la nouvelle école et l'aménagement du site de Compesières, le bâtiment artisanal, toute opportunité autour du logement, la préservation du caractère rural de la commune et des joyaux naturels existants, la mobilité pour tous, l'aménagement d'espaces de vie et de rencontre dans chaque village tout en réglementant le stationnement et le trafic automobile en général, la gestion des eaux – véritable défi du futur proche, la réflexion avancée autour des options de tri des déchets et la promotion de solutions énergétiques responsables (surtout en ce qui concerne les bâtiments publics). Continuons aussi à soutenir les activités culturelles, artistiques et sportives qui sont autant de liants de la vie sociale d'une commune, encourageons toute initiative d'émulation intergénérationnelle. Enfin, montrons-nous toujours aussi généreux avec ceux qui sollicitent notre aide, que ça soit en Suisse ou aux quatre coins du monde ! Non, en effet, nous ne pouvons pas porter sur nos épaules toute la misère du monde, mais chacun de nos gestes de solidarité a un impact considérable et hautement apprécié par ceux qui pilotent les projets ou par les bénéficiaires eux-mêmes.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier vivement le travail considérable mené par l'Exécutif qui s'investit pleinement dans ces projets et la saine gestion des deniers publics, ainsi que notre secrétariat communal – Frédérique, Giulia, Laura et Claude, sans oublier Joaquim – sans qui rien ne pourrait être pleinement assumé et accompli au niveau administratif.

A la fin de notre séance, et comme le veut la tradition, je vous convie à partager le verre de l'amitié dans la salle des commissions.

Je vous remercie encore pour votre confiance et vous invite à reprendre l'ordre du jour de notre séance de ce soir. »

I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du P.V. de la séance du 6 mai 2014
- III. Communications du Bureau du Conseil municipal
- IV. Communications du maire et des adjointes
- V. Rapport des présidents de commissions
- VI. Projet de délibération, résolution, motion :
 - VI.1. P-D-1353 Approbation du bilan et du compte pertes et profits 2013 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge, Troinex (a) et de l'association de l'EMS « Résidence de Drize » (b)
- VII. Décision de l'AG de l'ACG du 18 juin 2014 de participer, via un prélèvement sur le FI, au financement 2014 à diverses subventions
- VIII. Propositions individuelles, questions et divers
- IX. Calendrier

➔ N'appelant aucune remarque, l'ordre du jour de la présente séance est approuvé.

II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2014

- ➔ N'appelant aucune remarque, le procès-verbal de la séance du 6 mai 2014 est approuvé avec remerciements à son auteure.

III COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Réception et lecture du courrier du 26 juin dernier accompagnant la pétition du comité « Stop TISA Genève ».

M. A. Walder précise que toute pétition adressée au Conseil municipal doit être traitée par ce dernier, du moment qu'elle porte au moins une signature. Il ajoute qu'elle doit toutefois être portée à l'ordre du jour.

- ➔ **Par 10 voix pour, 5 abstentions, il est décidé que ladite pétition sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil municipal.**

2. Le président signale qu'il a reçu les statuts 2014 du Bureau de prévention des accidents (BPA) et qu'il les tient à la disposition de ses collègues.
3. Le président remercie l'Exécutif pour le compte-rendu, détaillant les principaux dossiers en cours, qu'il a adressé à tous les membres du Conseil municipal au début de l'été.

IV COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTES

1. Conférence

Le jeudi 9 octobre prochain à 20h30, une conférence ayant pour sujet « Les dix mois pendant lesquels Saint-Julien a été suisse (décembre 1815 - octobre 1816) : Histoire de la formation de la frontière entre Genève, la Savoie et la France à l'époque de la Restauration » sera donnée, par M. Olivier Fatio, à la salle le Savoie à Saint-Julien-en-Genevois. L'entrée est libre.

2. Carte journalière CFF

M. A. Walder indique que les ventes de l'été n'ont pas été aussi florissantes qu'attendues. En effet, depuis le début de l'année, 27 cartes de moins qu'à pareille époque en 2013 ont trouvé preneur. Si cela continue ainsi, la commune essuiera une perte considérable.

3. Echanges des biens curiaux

La commune a reçu l'acte de renonciation du droit d'habiter signé par la paroisse ; **M. A. Walder** indique que le locataire a déménagé de l'appartement sis au premier étage de la commanderie à la mi-août et il propose une visite des locaux à l'issue de la séance.

4. Autorisation de construire

M. A. Walder signale que l'autorisation de construire de deux immeubles sur la parcelle « Pictet » à Croix-de-Rozon a été délivrée par le département.

5. Centre de réadaptation des rapaces (CRR)

M. L. Bourqui, président du CRR, a adressé un courrier de remerciements à la commune de Bardonnex pour son don de CHF 10'000.-.

6. Croix-de-Rozon – installation d'un by-pass

Mme Schneuwly indique que les travaux relatifs à l'installation d'un by-pass se sont bien déroulés et qu'ils sont terminés. Elle ajoute qu'en raison de la nécessité de réguler le trafic aux heures de pointe et de l'imprécision des plans à disposition qui ont demandé une ouverture plus importante, une plus-value sur la facture finale a déjà été annoncée.

7. Routes communales – divers travaux

Suite aux remarques et constatations de la commission des routes, des devis pour la réparation de diverses voiries communales ont été demandés et validés au début de l'été. En raison d'une surcharge de travail, l'entreprise mandatée par la commune ne les a pas réalisés dans les temps impartis. Dès lors, **Mme H. Schneuwly** a demandé l'intervention en urgence de deux autres entreprises présentes sur le territoire communal à cette période.

8. Appareil de comptage routier

L'ordinateur portable utilisé pour la gestion et le traitement des données de l'appareil de comptage routier a malheureusement rendu l'âme et a dû être remplacé. Le transfert des données a été effectué durant l'été et un essai de comptage est actuellement en cours à la route de Cugny.

9. Chemin de la Peutasse

Sur demande de la commission des routes, un piquetage, en vue de la réfection du chemin de la Peutasse, a été effectué par un géomètre.

10. Chemin de Verbant

Le chemin de Verbant étant également en mauvais état, un piquetage a aussi été réalisé et les nids-de-poule comblés. D'autre part, un accès aux champs a été délimité avec l'exploitant, ceci en vue d'éviter l'endommagement des bordures sur toute leur longueur et de restreindre les salissures.

11. Pyrale du buis

Ce petit papillon ravageur a fortement endommagé les buis installés sur le talus de Compesières, aux abords de la commanderie et de la route de Saconnex-d'Arve. Le traitement effectué, passablement coûteux (CHF 2'500.-), entraînera un dépassement de la ligne budgétaire arrêtée à CHF 1'000.-.

12. Traitement des déchets – inventaire 2013

Selon les chiffres provisoires reçus, le taux de recyclage pour la commune de Bardonnex s'élève à 44.7% ; pour mémoire, il s'élevait à 44.9% en 2012.

13. Crèche La Cigogne

En complément des informations, données au mois de juin dernier, relatives à la place qui avait été octroyée à une famille de Bardonnex, **Mme B. Guex-Crosier** signale que cette dernière a refusé de mettre son enfant à la crèche en mentionnant que l'accueil proposé ne répondait pas à ses exigences.

Une quinzaine d'enfants étant en liste d'attente, cette place, en supplément de celles dévolues à la commune de Bardonnex, lui a tout de même été attribuée. Le taux d'activité n'étant pas le même, la commune ne devrait pas enregistrer de dépassement de budget en fin d'année.

14. Sortie des aînés

Mme B. Guex-Crosier remercie les membres du Conseil municipal qui ont participé à la sortie des aînés le 30 août dernier. Cette dernière a beaucoup plu et plusieurs cartes de remerciements ont été reçues à la mairie.

15. Ecole de Compesières – travaux de réfection

Les travaux de réfection de l'Ecole de Compesières ont été terminés dans les temps, les échafaudages ayant été enlevés le vendredi et les nettoyages achevés le samedi qui précédait la rentrée scolaire. **Mme B. Guex-Crosier** indique qu'un bouquet de chantier, réunissant les 12 entreprises engagées, se déroulera le 7 octobre à 17h.

V RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de la mobilité :

M. P. Barbey, en remplacement du président, indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- traité deux demandes d'autorisation de construire au chemin Surpierre et à La Mûre.

Commission des bâtiments et école :

Mme M. Devins indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- donné un préavis sur la couleur des crépis dans le cadre de la rénovation des façades de l'école de Compesières.

Commission environnement et développement durable :

M. D. Fischer indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- débuté le traitement des dossiers pour l'aide au développement,
- travaillé sur le nouveau calendrier du tri,
- traité différents dossiers tels que l'utilisation de gobelets recyclables et l'aménagement du site de Fémé.

Commission des finances :

M. Ch. Hottelier indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- discuté du site Internet de la commune,
- attribué quelques subventions sportives,
- pris connaissance du plan financier pluriannuel établi par M. le maire.

Commission des routes, travaux, et emplacements communaux :

M. B. Boymond indique que, lors de sa dernière séance, la commission :

- est revenu sur le déroulement des soirées d'informations à l'attention des habitants de Landecy et de Charrot et faisant suite aux études menées sur les zones de circulation et de stationnement dans ces villages.
- a attribué les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix pour les projets d'aménagement du giratoire de Compesières proposés par les élèves du CFPNE (Centre de formation professionnelle nature et environnement) de Lullier.

Commission sociale et culture :

M. J.-C. Marchand indique que, lors de sa dernière séance, la commission :

- s'est penchée sur la nouvelle structure de l'association des seniors de Bardonnex,
- est revenue sur le sujet d'Easyvote,
- a mis la dernière main à l'organisation de la sortie des aînés.

VI PROJET DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION

1. P-D-1353 Approbation du bilan et du compte pertes et profits 2013 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge, Troinex (a) et de l'association de l'EMS « Résidence de Drize » (b)

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, le président cède la parole à **Mme B. Guex-Crosier** qui, dans un premier temps, rappelle les différences entre la Fondation intercommunale et l'association de l'EMS. La Fondation intercommunale est le propriétaire de l'établissement ; elle loue son bâtiment à l'association qui, elle, exploite et s'occupe des résidents.

Concernant la Fondation, elle relève, dans le compte « pertes et profits » que le loyer a baissé sur demande de l'État; celui-ci est en effet fixé en fonction du coût de construction du bâtiment qui a été arrêté en 2013.

Au niveau des charges, sans changement toutefois, elle rappelle qu'un droit de superficie est versé à la société catholique Nartex, propriétaire du terrain. Elle dénote également une certaine évolution des contrats d'entretien du bâtiment qui sont à la charge de la Fondation et non de l'association.

Parcourant le bilan, elle rappelle que le capital social est financé par la Ville de Carouge (une moitié) et les communes de Bardonnex et de Troinex (un quart chacune).

Concernant l'association de l'EMS « Résidence de Drize », elle relève, dans le rapport de performance, un excellent taux d'occupation de 99.65%. Celui-ci signifie que peu de chambres sont restées vacantes dans l'année, en raison de l'absence de décès notamment.

Au niveau des comptes d'exploitation, elle explique que la majorité des produits provient des pensions, des forfaits des caisses maladie et de la subvention cantonale.

Quant aux charges, il s'agit principalement des salaires et des honoraires, ce qui laisse peu de marge de manœuvre.

Au niveau du bilan, elle indique que figurent, dans les autres débiteurs, les caisses maladie qui sont régulièrement en tractation avec les EMS quant aux participations aux coûts qui leur sont demandées.

Le résultat de l'exercice, se montant à CHF 57'713.30, est nettement inférieur à celui de l'an passé. Ceci est dû aux quelques flottements rencontrés par la direction et qui ont nécessité la mise en place d'un audit. Les frais engendrés par ce dernier ont perduré cette année et entraîneront probablement des comptes négatifs pour 2014.

M. P. Barbey indique qu'il est mentionné, dans le rapport de l'organe de révision de l'association de l'EMS « Résidence de Drize », une perte au 31 décembre 2013 de CHF 544'268.55, ce qui le surprend.

Mme B. Guex-Crosier lui explique qu'il s'agit de la perte cumulée qui peut être expliquée par une perte de pré exploitation élevée. Cette perte cumulée, qui s'élevait à CHF 601'981.85 au 31 décembre 2012, a été ramenée à CHF 544'268.55 au bilan, grâce au résultat de l'exercice 2013 de CHF 57'713.30.

➔ **La parole n'étant plus demandée, le président soumet au vote le projet de délibération 1353.**

D-1353 Approbation du bilan et du compte pertes et profits 2013 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge, Troinex (a) et de l'association de l'EMS « Résidence de Drize » (b)

Considérant,

- l'article 30, alinéa 1 lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
- l'article 20 des statuts de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge, Troinex,
- le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2013 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge, Troinex et de l'Association EMS « Résidence de Drize » et le rapport sur la vérification des comptes de la fiduciaire AUREFI,
- l'assemblée générale du 28 avril 2014 au cours de laquelle les comptes de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge, Troinex et de l'Association EMS « Résidence de Drize » ont été approuvés à l'unanimité.

Sur proposition du maire et des adjointes,

➔ **le Conseil municipal décide**

a) Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge, Troinex

1. D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2013 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge, Troinex avec un montant de CHF 1'472'149.18 de charges et de CHF 1'488'581.10 de revenus, le gain s'élevant à CHF 16'431.92.
2. D'approuver l'augmentation de capital nette de CHF 16'431.92.
3. D'approuver le bilan au 31 décembre 2013 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 24'809'396.71.

b) Association EMS « Résidence de Drize »

1. D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2013 de l'association EMS « Résidence de Drize » avec un montant de CHF 9'450'234.00 de charges et de CHF 9'507'947.30 de revenus, le bénéfice s'élevant à CHF 57'713.30.
2. D'approuver l'augmentation du capital nette de CHF 57'713.30.
3. D'approuver le bilan au 31 décembre 2013 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 1'780'112.09.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité, soit par 15 voix.

VII DECISION DE L'AG DE L'ACG DU 18 JUIN 2014 DE PARTICIPER, VIA UN PRELEVEMENT SUR LE FI, AU FINANCEMENT 2014 A DIVERSES SUBVENTIONS

Aucune opposition n'étant formulée, la décision de l'AG de l'ACG du 18 juin 2014 est tacitement approuvée.

VIII PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

1. Bureau du Conseil municipal

Lors du tour de table, une grande majorité des membres du Conseil municipal adresse ses félicitations aux membres du bureau et leur souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur mandat.

M. O. Sauty adresse un bravo appuyé au président pour son discours emprunt de sensibilité.

M. P. Barbey relève, à l'heure où les partis essaient de garnir leur liste en vue des élections communales de 2015, que lors de cette actuelle législature, trois des présidents du Conseil municipal sont nés dans un autre pays, avec une autre culture, et que tous trois ont fait l'effort de participer très activement à la vie de leur nouvelle patrie et communauté. Il trouve cela remarquable. D'un autre côté, il faut hélas constater que beaucoup de Genevois « pur sucre » préfèrent cultiver leur esprit bougon et râleur au lieu de s'engager et de participer à la vie de la cité. L'action, le dynamisme et la participation de nos trois présidents doivent être un exemple pour tous nos concitoyens. Il souhaite mettre ces deux points en évidence de façon à ce que les listes électorales 2015 puissent être étoffées et enrichies.

M. D. Fischer, premier président de la législature, précise qu'il pourrait également dire qu'il est né dans un autre pays étant donné qu'il a vu le jour à Renens dans le pays de Vaud !

2. Sortie du Conseil municipal

M. D. Fischer indique qu'il a reçu, de l'association genevoise du musée du tram, des remerciements pour le don que la commune lui a fait parvenir.

3. Giratoire de Compesières – CFPNE Lullier

M. B. Boymond a eu le privilège, lors de la cérémonie de remise des diplômes du CFPNE Lullier, de récompenser, au nom de la commune, les lauréats du projet de réaménagement du giratoire de Compesières. M. Timothée Bernard (1^{er} prix), Mlles Mélisande Rebillat (2^{ème} prix) et Elise Gallay (3^{ème} prix) tenaient à remercier les autorités bardonnésiennes pour leur geste.

M. L. Lavarini a été surpris de constater que des arbustes et des rosiers avaient récemment été changés sur le giratoire et dans ses proches alentours. Au vu des travaux d'aménagement qui seront prochainement entrepris, il pensait que le contrat d'entretien avait été suspendu.

S'agissant d'une route cantonale, **Mme H. Schneuwly** l'informe que la commune n'est pas toujours informée des travaux entrepris. Néanmoins, au vu de la nouvelle réglementation en vigueur, il est fort probable que des arbustes aient été modifiés ou sévèrement taillés afin d'améliorer la visibilité et la sécurité aux abords du giratoire.

Elle ajoute que le Canton a toujours été au courant du projet d'aménagement du giratoire et qu'il a par ailleurs donné son feu vert provisoire quant à la démarche de la commune.

IX CALENDRIER

Commissions	Aménagement	20.10.14	18h30	Salle des commissions
	Bâtiments et école	27.10.14	18h30	Salle des commissions
	EDD	16.10.14	18h30	Salle des commissions
	Finances	03.11.14	18h30	Salle des commissions
	Routes, travaux, et emplacements	17.09.14	17h30	à vélo
		30.09.14	20h00	Salle des commissions
		28.10.14	18h30	Salle des commissions
	Sociale et culture	01.10.14	18h30	Salle des commissions
		09.10.14	18h30	Salle des commissions
		23.10.14	18h30	Salle des commissions
		29.10.14	18h30	Salle des commissions
	Bureau	02.10.14	18h30	Mairie
	Conseil municipal	14.10.14	20h30	Salle des chevaliers
	Course du Conseil municipal	06.06.2015		
	Cérémonie de passation de commandement de la compagnie des sapeurs-pompiers	13.06.2015		

Le président remercie l'assistance et, invitant chacune et chacun à se retrouver pour le verre de l'amitié, il lève la séance à 21h50.

Alexandre Krasnosselski, président

Genève, le 19 septembre 2014/fb